

TERRITOIRE D'ENERGIE GARD-SMEG



EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
Du Bureau Syndical du 25 Mars 2025
Délibération n° 2025-11

OBJET : individualisation du programme « Article 8 » 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 du mois de Mars, le Bureau Syndical du Territoire d'Energie SMEG GARD dûment convoqués le 11 Mars 2025, s'est réuni à 10 heures dans la salle de réunion « Roland CANAYER », sous la présidence de Monsieur Aimé CAVAILLE, Président du Syndicat.

M. Christophe ZARAGOZA est élu Secrétaire de Séance.

Délégués	Communes	P	E	A	Procuration
Aimé CAVAILLÉ	ALES	X			
Joseph BLANCHER	LES PLANS	X			
Annick CHOPARD	VAUVERT	X			
Lionel JEAN	CORCONNE	X			
Frédéric ESCOJIDO	NIMES		X		
François ABBOU	PEYROLLES	X			
Jean-Luc CHAPON	UZES	X			
Elian PETITJEAN	ST MICHEL D'EUZET	X			
Maxime COUSTON	BAGNOLS SUR CEZE			X	
Patrick DELEUZE	CHAMBORIGAUD		X		
Christophe ZARAGOZA	LEDENON	X			
Patrick DE GONZAGA	LA ROUVIERE	X			
Jean-Paul BOYER	SERVIERS LABAUME	X			
Pascal PEYRIERE	CHUSCLAN	X			
Jack VERRIEZ	MIALET	X			
Lucas FAIDHERBE	ST JULIEN DE LA NEF	X			
Frédéric FORTE	FOURNES		X		
Nathalie FABIE	ST SIFFRET			X	
Aline BASTIDA	GARONS	X			
Maurice BLACHAS	GENERAC	X			
Démissionnaire	ST PRIVAT DES VIEUX				
Sébastien KUBANI	SOUSTELLE	X			
Gilles TRINQUIER	AIGREMONT			X	M. Lionel JEAN
Démissionnaire	ANDUZE				
Gilles COLOMBIER	ROQUEMAURE		X		
Christian ANDRE	CAVEIRAC	X			
		17	4	2	1

P = présent - E = Absents-excuses - A = Absents - Procuration = Absents avec procuration

Nombre de Membres en exercice	: 24
Nombre de Membres présents	: 17
Nombre de votes exprimés	: 18

Le quorum étant atteint, le Bureau syndical peut valablement délibérer.

Vu la convention « Article 8 » signée avec ENEDIS pour les années 2022 à 2025 ;

Vu la Commission Travaux du 18 Février 2025,
Vu les reliquats de crédits des années antérieures ;

Considérant l'état des besoins en matière de mise en discrétion des réseaux,

Vu les crédits inscrits au Budget 2025,

Individualisation du programme « Article 8 » 2025 - PAGE 2

Le Bureau Syndical après délibération et à l'unanimité **VALIDE** l'individualisation des opérations ARTICLE 8, conformément aux tableaux ci-dessous :

⇒	Participation ENEDIS	:	1 266 534,30 €
⇒	Participation du SMEG	:	897 596,12 €
⇒	Participation des communes	:	903 903,00 €

Opération	Commune	Libellé	APS HT	Travaux subventionnés HT	Subventions ENEDIS	Subventions SMEG	Participation Collectivité
21-DIS-35	AIGUES VIVES	Dissimulation du réseau électrique rue du 19 MARS 1962 Tr2	143 745,13 €	143 745,13 €	57 498,05 €	43 123,54 €	43 123,54 €
24-379-DIS	ALES	Place Albert Camus Tr1	150 000,00 €	150 000,00 €	90 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
24-169-DIS	AVEZE	Les Costes - Sécurisation du réseau électrique - Fils Nus	29 436,93 €	29 436,93 €	11 774,77 €	17 662,16 €	0,00 €
25-002-DIS	BEAUCAIRE	RD 999 - Route de Nîmes - Enfouissement des réseaux secs - Coord RH & RD	109 268,55 €	109 268,55 €	43 707,42 €	32 780,57 €	32 780,56 €
24-512-DIS	BELLEGARDE	RD6113 (Tranche 1) - Rue Fanfonne Guillaume et Rue des Clairettes - Fils nus - Dissimulation des réseaux secs - Coord. RH & RC	154 857,61 €	150 000,00 €	90 000,00 €	30 000,00 €	34 857,61 €
24-426-DIS	CENDRAS	Aménagement centre village	71 728,02 €	71 728,02 €	28 691,21 €	39 450,41 €	3 586,40 €
24-185-DIS	CLARENSAC	D14 Rt. de Nîmes (Tranche2) - Dissimulation des réseaux secs - Coord RH et Voirie	126 749,35 €	58 000,00 €	23 200,00 €	17 400,00 €	86 149,35 €
23-287-DIS	GARONS	Rues de Bouillargues et de la Farelle - Dissimulation du réseau électrique - Fils Nus	124 398,49 €	124 398,49 €	49 759,40 €	37 319,55 €	37 319,54 €
24-425-DIS	GRAND COMBE (LA)	Quartier AUBIGNAC TR 1	150 000,00 €	150 000,00 €	60 000,00 €	45 000,00 €	45 000,00 €
24-358-DIS	JONQUIERES SAINT VINCENT	Imp. de l'église & des Arènes / Rue des Arènes - Dissimulation des réseaux secs - Coord. Aménagement	27 647,99 €	27 647,99 €	11 059,20 €	8 294,40 €	8 294,39 €
24-079-DIS	LAUDUN L'ARDOISE	Rue Joliot Curie - Dissimulation des réseaux secs - Coord. RH & RC	110 000,00 €	110 000,00 €	44 000,00 €	33 000,00 €	33 000,00 €
24-183-DIS	MARGUERITTES	Av. de la République (Tranche 1) - Sécurisation et dissimulation des réseaux secs - Coord. RH & RC	128 467,90 €	128 467,90 €	51 387,16 €	38 540,37 €	38 540,37 €
24-073-DIS	NIMES	Rue de Varsovie et Rue d'Oslo - Dissimulation du réseau électrique - Fils Nus	100 000,00 €	100 000,00 €	60 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
24-360-DIS	PUJAUT	Chemin de la Cannebière - Dissimulation des réseaux secs - Coord RC	34 210,14 €	34 210,14 €	13 684,06 €	10 263,04 €	10 263,04 €
23-299-DIS	QUISSAC	Route de Montpellier - Dissimulation du réseau électrique - Fils Nus - Tr 1	100 436,33 €	100 436,33 €	40 174,53 €	30 130,90 €	30 130,90 €
24-172-DIS	QUISSAC	Route de Montpellier - Dissimulation du réseau électrique - Tr 2	102 222,60 €	102 222,60 €	40 889,04 €	30 666,78 €	30 666,78 €
23-278-DIS	ROCHEFORT DU GARD	Rue du Grand Pont & Rue Frédéric Mistral - Dissimulation des réseaux secs - Coord. RH & RC	150 000	150 000,00 €	60 000,00 €	45 000,00 €	45 000,00 €
24-132-DIS	RODILHAN	Rue de la République - Dissimulation des réseaux secs - Coord. EPTB Vistre	115 000	115 000,00 €	46 000,00 €	34 500,00 €	34 500,00 €
23-168-DIS	ROQUEMAURE	RD976 Rue Victor Hugo & Rue Paul Bert - Dissimulation des réseaux BT - Coord. RH & RD	82 692,72 €	82 692,72 €	33 077,09 €	24 807,82 €	24 807,81 €
24-038-DIS	SAINT HILAIRE DE BRETHMAS	Rue de la Bergerie Tr2	138 166,48 €	138 166,48 €	55 266,59 €	41 449,94 €	41 449,95 €
24-361-DIS	SAINT HILAIRE DE BRETHMAS	Rue de la Bergerie Tr3	89 674,44 €	89 674,44 €	35 869,78 €	26 902,33 €	26 902,33 €
22-DIS-23	SAINT LAURENT DES ARBRES	Dissimulation - chemin de la Lauze T2	163 022,33 €	150 000,00 €	60 000,00 €	45 000,00 €	58 022,33 €
23-228-DIS	SAINT PRIVAT DES VIEUX	Vieille route de Salindres - RD364 - Tranche 2	79 845,81 €	79 845,81 €	31 938,32 €	23 953,74 €	23 953,75 €
23-018-DIS	SAINT QUENTIN LA POTERIE	Impasse - Cabinet Médical	27 674,50 €	27 674,50 €	11 069,80 €	8 302,35 €	8 302,35 €
23-235-DIS	SAUVETERRE	Ch. de la Croix - Sécurisation fils nus	69 774,36 €	69 774,36 €	27 909,74 €	41 864,62 €	0,00 €
20-DIS-82	VAUVERT	Rue Broussan et Rue Voltaire - Dissimulation du réseau électrique	61 008,69 €	61 008,69 €	24 403,48 €	18 302,61 €	18 302,60 €
24-362-DIS	VAUVERT	Rue Posquière - Dissimulation du réseau électrique	20 000,00 €	20 000,00 €	8 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €
24-109-DIS	VIGAN (LE)	Avenue des Combes - Dissimulation du réseau électrique - Fils Nus - Tr. 1	150 000,00 €	150 000,00 €	60 000,00 €	45 000,00 €	45 000,00 €
24-357-DIS	VIGAN (LE)	Avenue des Combes - Dissimulation du réseau électrique - Tr. 2	92 936,64 €	92 936,64 €	37 174,66 €	27 880,99 €	27 880,99 €
24-117-DIS	VILLENEUVE LEZ AVIGNON	Bd. Edmond Ducros & Bd. Clemenceau (Tranche 1) - Dissimulation et Sécurisation des réseaux secs - Coord. RC	165 068,64 €	150 000,00 €	60 000,00 €	45 000,00 €	60 068,64 €
		TOTAL	3 068 033,65	2 966 335,72	1 266 534,30	897 596,12	903 903 €

DIT :

- Que les crédits nécessaires sont prévus au Budget 2025 ;
- Que cette liste pourra évoluer en fonction des désistements éventuels des communes à réaliser les travaux dans l'année d'attribution, dans la limite des crédits disponibles et de l'enveloppe annuelle d'ENEDIS d'un montant de 1 200 000 € pour les années 2022 à 2025.

AUTORISE Monsieur Le Président ou son représentant légal, à procéder aux démarches nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

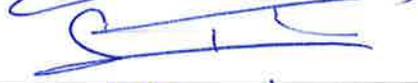
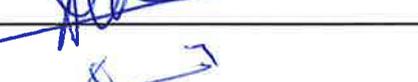
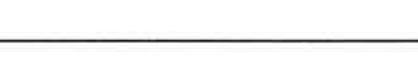
Fait et délibéré le jour, mois et ans susdits.

Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>

territoire
d'énergie
GARD - SMEG

Aimé CAVAILLÉ
Président du TE GARD - SMEG

**BUREAU SYNDICAL, MARDI 25 MARS 2025 à
NIMES**

NOM	FONCTION	SIGNATURE
Aimé CAVAILLÉ	Président du TE GARD - SMEG	
Joseph BLANCHER	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Annick CHOPARD	Vice-Présidente du TE GARD - SMEG	
Lionel JEAN	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Frédéric ESCOJIDO	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
François ABBOU	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Jean-Luc CHAPON	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Elian PETITJEAN	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Maxime COUSTON	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Patrick DELEUZE	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Christophe ZARAGOZA	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Patrick DE GONZAGA	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Jean-Paul BOYER	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Pascal PEYRIERE	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Jack VERRIEZ	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Christian ANDRÉ	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Aline BASTIDA	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Maurice BLACHAS	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Gilles COLOMBIER	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Nathalie FABIÉ	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Lucas FAIDHERBE	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	

**BUREAU SYNDICAL, MARDI 25 MARS 2025 à
NIMES**

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID : 030-200039543-20250325-2025_11-DE



NOM	FONCTION	SIGNATURE
Frédéric FORTÉ	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Sébastien KUBANI	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Gilles TRINQUIER	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	 AL. SEAN